

# Programme de services de sécurité continus (Continuous Safety Services- CSS)

### Étendue des travaux

Voici les lignes directrices relatives à l'étendue des travaux visés par le programme de services de sécurité continus (Continuous Safety Services - CSS) :

## 1. Travaux d'entretien des installations électriques (à l'exclusion des autorisations de branchement par la société de distribution locale, ou SDL)

- a. Panneaux et systèmes de distribution
- b. Service et matériel électrique
- c. Bâtiments et câblage en général

#### 2. Travaux d'électricité de routine

a. Tous les travaux de routine touchant une installation électrique en lien avec l'entretien ou l'exploitation d'un bâtiment ou d'une usine effectués à intervalles réguliers

#### 3. Réparation, remplacement, déplacement

- a. Remplacement à l'identique de dispositifs électriques
- b. Réparation de matériel existant
- c. Déplacement de matériel d'un endroit du bâtiment à un autre en utilisant les dispositifs électriques d'origine, c.-à-d. déplacement d'une zone de montage ou d'une machine-outil

#### 4. Travaux d'installation mineurs

#### 5. Catégories de travaux d'entretien (avec exemples)

- a. Dispositifs de câblage interrupteurs, prises électriques, relais, etc.
- b. Circuits de dérivation conduites pour câbles, câbles, etc.
- c. Éclairage 120 V et plus, c.-à-d. 208 V, 240 V, 347 V, 600 V
- d. Matériel électrique remplacement de condensateurs, de contacteurs, de panneaux, de dispositifs d'alimentation sans interruption, etc.
- e. Systèmes de gestion de bâtiments systèmes de gestion énergétiques, dispositifs d'alarmes incendie, éclairage de secours, systèmes de ventilation, etc.
- f. Moteurs/commandes de moteur 120 V monophasés, c.-à-d. pompes de circulation, ventilateurs d'évacuation (petits moteurs)
- g. Moteurs/commandes de moteur triphasés (plus de 120 V, moins de 750 V), c.-à-d. mécanismes d'entraînement à fréquence variable, pompes d'alimentation volumineuses, convoyeurs pour chaîne de montage, centres de commande de moteurs, etc.
- h. Moteurs/commandes de moteur haute tension (plus de 750 V), c.-à-d. pompes industrielles volumineuses, centres de commande de moteurs, etc.
- i. Distribution d'électricité appareillage de commutation électrique, panneaux, transformateurs, interrupteurs incorporés, etc.